



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE AUX SEYCHELLES

FICHE SEYCHELLES

I- Organisation de l'enseignement supérieur

L'Assemblée nationale vient d'adopter, au mois de novembre 2011, le nouveau Tertiary Education Bill qui donne le cadre légal d'exercice des établissements post-secondaires d'une part (appelés Professional Centers) et de l'université d'autre part. Le développement d'un enseignement supérieur seychellois de qualité est une des lignes de force du programme gouvernemental. Les aides (notamment les bourses du gouvernement) servent en priorité ce développement.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

À l'issue de leurs études secondaires, les élèves ayant obtenu leur « A Level » certifié par l'université de Cambridge peuvent être sélectionnés et proposés par le Ministère de l'Éducation au *Conseil national pour le développement des ressources humaines*, qui leur attribue alors une bourse d'études. Le Conseil sollicitait jusqu'ici ses partenaires étrangers afin qu'ils financent les études des candidats retenus. Mais le développement de l'université oriente dorénavant une bonne part de ces moyens vers le dispositif seychellois.

Les chiffres soulignent cette nouvelle orientation. En 2007, parmi la cinquantaine d'élèves retenus à la sortie du secondaire (30% des diplômés de « A Level Studies »), 24 ont obtenu une bourse d'un pays étranger : Australie, Chine, Russie, Bulgarie, Cuba et France. En 2009, 72 élèves ont obtenu une bourse pour aller étudier à l'étranger mais en 2010 ce chiffre s'élève seulement à 31, soit un niveau sensiblement égal à celui de 2007.

Hors ces boursiers, les jeunes Seychellois pouvant bénéficier d'un soutien familial privilégient les universités de Grande-Bretagne et d'Australie.

En moyenne, 10 Seychellois par an vont en France pour poursuivre leurs études.

L'**Université des Seychelles** a été créée formellement le 18 septembre 2009, son inauguration officielle a eu lieu le 29 novembre 2010. Le Président de la République, M. James Alix MICHEL en est le Chancelier et le Dr. Rolph Payet, Conseiller spécial à la Présidence, en est le Vice-chancelier (titre équivalent à celui de président d'université en France).

L'enseignement supérieur privilégie 5 domaines d'études : formation des maîtres, système d'information et informatique, économie gestion, droit ; l'environnement démarrera en janvier-février 2012.

Douze programmes de licence sont disponibles en 2011-2012 dont la licence de français et la licence bilingue de tourisme.

Du côté de la faculté des *sciences humaines* douze diplômes sont préparés :

- 1- Comptabilité et finance,
- 2- Banque et finance,
- 3- Economie et finance,
- 4- Relations internationales et sciences politiques,
- 5- Administration des entreprises,
- 6- Administration des entreprises et marketing,
- 7- Administration des entreprises et direction des ressources humaines,
- 8- Administration des entreprises et affaires internationales,
- 9- Administration des entreprises avec professionnalisation en tourisme et hôtellerie,
- 10- Anglais,
- 11- Français,

12- Droit.

Du côté de la faculté des *sciences* onze diplômes sont préparés :

- 1- Préformation aux métiers de l'enseignement,
- 2- Enseignement : petite enfance,
- 3- Enseignement : école primaire,
- 4- Sciences de l'environnement (avec différentes spécialités au choix),
- 5- Finances et gestion,
- 6- Affaires internationales,
- 7- Technologie de l'information,
- 8- **Quatre** diplômes d'informatique dont le profil varie selon les spécialités (networking ,etc).

L'Université s'appuie principalement sur le télé-enseignement de l'université de Londres (10 programmes sur 12 en 2010-2011) mais ambitionne de développer ses propres formations dès 2012 avec parfois le soutien d'une université étrangère. C'est l'option qui a été choisie d'emblée avec la France : une licence de français avec l'université de la Réunion et une licence bilingue de gestion du tourisme (Licence professionnelle) avec l'*IREST (Institut de Recherches et d'Etudes Supérieures du Tourisme de Paris 1)*. Ainsi, UNISEY ouvrira une licence sur l'Environnement en 2012 et développera ses propres B. Ed. (*Bachelor of Education*) avec l'appui de l'Université Edith Cowan en Australie.

UNISEY a noué des relations de partenariats avec des Professional Centers comme *SIM (Seychelles Institute of Management)* et *STA (Seychelles Tourism Academy)*.

L'effectif étudiant de l'université est de 353, le nombre d'enseignants de 64.

Le marché de l'emploi, en particulier la Fonction publique qui reste ouverte aux élèves n'obtenant pas de bourses (environ 70% des sortants de « A Level Studies »), explique sans doute que beaucoup de jeunes Seychellois se contentaient de leur diplôme de fin d'études secondaires. Mais la situation a changé : une réforme économique drastique, en cours depuis fin 2008, a imposé une réduction importante (- 17%) des effectifs de la Fonction publique, les qualifications requises augmentent avec le développement économique du pays et la demande des familles est plus pressante pour l'accès de leurs enfants à des études universitaires. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement seychellois a créé une université le 17 septembre 2009.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur seychellois est un chantier national. Dans ce contexte, l'Université des Seychelles bénéficie d'un fort soutien politique et apparaît comme le point de cristallisation et de développement sur le long terme d'un enseignement supérieur aux standards internationaux.

Ses atouts principaux sont :

- 1) sa capacité à nouer des accords avec des universités étrangères,
- 2) sa dotation en personnel jeune dont une partie est en formation doctorale,
- 3) des choix stratégiques qui :

(a) privilégient au niveau licence une palette relativement modeste et dans des disciplines de base (Systèmes d'information et informatique, langues, gestion-économie, droit, formation des maîtres, ...)

(b) agrègent des programmes jusqu'ici isolés et non rattachés à une instance universitaire comme le programme *Young Leaders* ;

(c) préparent un bouquet de spécialisations peu nombreuses et ciblées, notamment sur l'environnement, la ressource marine, le *off shore* et le Droit ;

(d) proposent pour l'avenir, et dans le cadre des recommandations de la COI, des accords de coopération de formation-recherche avec ses partenaires régionaux dans le but de créer des pôles d'excellence dans la région de l'Océan indien ;

e) favorisent la coopération régionale et notamment la coopération avec l'île de la Réunion.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

Licence de français en partenariat avec l'université de la Réunion.

La licence de français de l'UNISEY est une licence co-construite avec l'université de la Réunion sur un format LMD. La 3^e année est professionnalisante avec deux sorties professionnelles possibles : l'enseignement du français dans le secondaire, les métiers des médias, de la communication et de la traduction. Elle permet également une poursuite d'étude en master.

La coopération avec l'Université de la Réunion est très dynamique et préfigure des coopérations à venir dans d'autres secteurs (environnement, mathématiques, littérature).

Santé

Formation des médecins : un accord de coopération est en cours de discussion avec les Universités Bordeaux II Victor Ségalen et de Maurice. Il s'agit de mettre à profit l'accord existant déjà entre l'Université de Maurice et Bordeaux II afin que des étudiants seychellois puissent suivre les 3 premières années du cursus à Maurice et les 4 années suivantes à Bordeaux, puis effectuer leur internat aux Seychelles.

Ecoles d'élèves infirmiers : un accord spécifique est intervenu entre le National Institute for Health Sciences Studies (NIHSS), sous l'autorité du ministère de l'éducation des Seychelles, et les instituts de formation en soins infirmiers du Centre Hospitalier de la Réunion. Depuis 2007, une vingtaine d'étudiants réunionnais ont suivi un stage aux Seychelles et une trentaine d'étudiants seychellois ont suivi un stage à La Réunion.

Tourisme : Paris I - UNISEY

L'Université Paris 1 à travers l'*IREST* (cf. supra) a établi une coopération fructueuse avec l'UNISEY dans le domaine de la formation aux métiers du tourisme. La *licence Professionnelle de Tourisme* mise en place en 2010 est une licence bilingue de gestion du tourisme d'une durée de 4 ans dont la moitié des crédits est obtenue dans le cadre d'une licence *Business and Administration* de Londres et l'autre moitié, professionnalisante, avec l'*IREST* de Paris1. L'enseignement francophone est pour partie délivré par des missionnaires de Paris 1, pour l'autre partie par des enseignants de UNISEY. Les étudiants suivent par ailleurs des cours de soutien en français à l'Alliance française. L'effectif de la première cohorte est de 16 étudiants. Un stage de 3 mois en France puis de 6 mois dans l'Océan Indien sont prévus au cours des études.

Formation technique : STA - Lycées hôteliers de la Réunion

Convention de partenariat signée en avril 2008 entre la *Seychelles Tourism Academy (STA)*, le Centre de Formation Technique du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (*CENTHOR*) et le Lycée hôtelier de la Renaissance de La Réunion. Une nouvelle convention signée en 2011 intègre le Lycée Evariste de Parry (BTS Tourisme) dans ce partenariat. Plus d'une cinquantaine d'étudiants réunionnais ont ainsi pu effectuer un stage dans les hôtels seychellois depuis la signature de cette convention. De même, une dizaine d'enseignants de *STA* ont suivi des stages de formation au sein des établissements réunionnais.

Recherche

L'*Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM)* dispose depuis 1979 d'un protocole général de coopération scientifique avec (à l'époque) le Ministère du Plan et du Développement ; il s'agit essentiellement de la recherche sur la pêche thonière avec la *Seychelles Fishing Authority (SFA)* ainsi que d'un programme de recherches sur les requins.

L'*IRD* soutient le programme de licence d'environnement de l'université. Il peut s'appuyer sur le développement universitaire seychellois pour conforter l'appui aux directions de thèse et/ou en masters recherche, la mixité entre les instituts de recherche et la formation universitaire à la recherche étant recherchée.

L'*IFREMER* a signé en mai 2007 un accord de coopération avec la *SFA*.

Une convention a été signée entre le *Centre Océanologique de Marseille (COM)* de l'Université de la Méditerranée (Marseille II) et le *Seychelles Centre for Marine Research Technology de l'Autorité des Parcs Marins (SCMRT-MPA)*.

Le *Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)* appuie des recherches mises en œuvre localement par l'ONG *Island Conservation Society (ICS)*, Fondation pour la conservation des îles). Cet appui concerne, comme pour l'*IRD*, la formation de docteurs.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur b) d'autres pays, notamment européens

Europe

L'Université Internationale de Londres (*University of London International Programmes*) est actuellement et pour quelque temps encore le fournisseur des formations, des évaluations et des grades de l'offre seychelloise. UNISEY assure l'accueil, le tutorat et le suivi de ces formations à distance. Cependant, l'objectif du Vice-Chancelier est de doter progressivement l'université de formations entièrement ou partiellement seychelloises avec l'appui de partenaires qui acceptent d'aider au développement des capacités.

L'Institut de Médecine Sociale et Préventive de l'Université de Lausanne (Suisse) a signé un accord de coopération avec le Ministère Seychellois de la Santé. *L'Institut géobotanique* de l'Institut Polytechnique Fédéral de Zürich intervient en appui à différentes ONG dans le domaine de l'environnement, ainsi qu'un centre spécialisé de l'université de Reading (Grande-Bretagne).

L'Université de Kalmar (Suède) coopère avec le ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles.

Autres pays

Afrique du Sud, Australie, Chine, EAU, Inde, Malte, Maurice, Tanzanie.

Agence Universitaire de la francophonie (AUF)

L'Université des Seychelles a rejoint l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en janvier 2011 en tant que membre associé. Elle compte développer progressivement les formations en français, appuyer la formation continue des maîtres (à travers le programme IFADEM), participer au fur et à mesure de son développement à la formation doctorale au sein du Collège doctoral régional francophone LANPLUDEV.

Elle a programmé l'ouverture en 2013 d'un master de Droit français en partenariat avec Paris 1 et l'UNJF (*Université Numérique Juridique Francophone*).

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-seychelloise

Situation

La fréquentation des universités françaises reste timide car, du fait d'un enseignement exclusivement en anglais durant le secondaire et souvent d'un abandon du français durant les deux années de post-secondaire (lycée), les seychellois ne se considèrent pas comme suffisamment francophones, bien que le français soit l'une des trois langues nationales. En outre, les universités françaises étaient plutôt perçues jusqu'à une époque récente comme un lieu de spécialisation pour les futurs professeurs de français dans les collèges.

Ces tendances lourdes évoluent lentement : d'abord parce que les universités françaises deviennent des lieux pour des études de gestion, de biologie marine, de sciences de l'environnement, de tourisme, de médecine et pas seulement de langue française. Ensuite par la mise en place de bourses à coûts partagés entre la France et les Seychelles, parfois entre l'Ambassade et la famille. De ce fait, le gouvernement des Seychelles prend à sa charge des bourses dans les universités françaises. S'agissant du français à proprement parler, l'idée chemine que la formation en français peut être valorisée si la formation au français est également une formation en français dans une autre discipline ou si l'expression et la communication en français sont des compléments utiles, sinon nécessaires, dans des formations professionnalisantes en direction du Tourisme, des Médias, ou des métiers du Droit.

En 2011, le SCAC de Victoria a financé 20 bourses d'études.

En 2010, le SCAC a également financé les études à distance de 10 fonctionnaires du Ministère de l'Education des Seychelles spécialisés dans l'enseignement du français : 4 au niveau Master, 6 en Licence. Ce financement s'est poursuivi en 2011.

Par ailleurs, le SCAC a financé en 2010 trois stages de formation d'un mois en France (CIEP, ENA, et Ministère des Affaires Etrangères).

La création de l'Université a permis pour la première fois la négociation et/ou la signature d'accords interuniversitaires. Des partenariats sont toujours établis entre des universités étrangères et centres de recherches et des institutions seychelloises. La création de l'Université offre cependant des possibilités nouvelles pour créer des relations de coopération de formation et de recherche avec les universités étrangères.

Les investissements consentis par le gouvernement en faveur de l'université des Seychelles la destinent à devenir à plus ou moins long terme un centre non seulement de la formation supérieure seychelloise mais aussi de la structuration nationale de la recherche et de l'innovation. La France pourrait soutenir cet investissement national et cette orientation qui s'accompagne de la mise en place d'outils innovants en matière de gouvernance universitaire dans le contexte d'une économie insulaire.

VI- Contacts utiles

Ambassade de France
La Ciotat Building, BP 478
Mont Fleuri, Mahé
Tél. (248) 38 25 00
Fax : (248) 38 25 10
Courriel : ambafrance@intelvision.net
Internet : www.ambafrance-sc.org

↳ Ministère de l'Éducation
Mont Fleuri, Mahé
Tél. (248) 28 30 00
Fax : (248) 22 58 89

Conseil national pour le développement des ressources humaines
Mme Jill TIRANT

Tél : (248) 38.30.16
dprt@nhrdc.sc

↳ Université des Seychelles
Dr. Rolph Payet, Président et vice-chancelier
State House
Victoria
Tél. (248) 22 41 55
Fax : (248) 22 49 85
Courriel : rolph@statehouse.gov.sc
Internet : www.unisey.sc

Mise à jour : 6 janvier 2012